DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR 31790 SAINT-SAUVEUR

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 3 MARS 2015

Date de la convocation

26 février 2015

L'an deux mil quinze, le 3 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Sauveur dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. PETIT Philippe, Maire.

19 En exercice: Présents : 15 17 Votant:

Nombre de Conseillers: Présents: Mmes DAILLUT Marina, QUERCY Corinne, DELPECH Estelle, EDRU Myriam, ROQUES Sandrine, BASLE Nathalie, VERGNES Sophie, MM. PETIT Philippe, BRACHET Philippe, IANNELLI Ermanno, FRANCOU Didier, BRUNI Patrick, CORACIN Olivier, CHANIER Cédric, TURLAN Arnaud

> Absents excusés: MME NOUYERS Catherine, M. LABIT Stéphane, Absents: Mme CADAMURO Michèle, M. VETTOREL Christophe

Pouvoirs: Catherine NOUYERS à Marina DAILLUT Stéphane LABIT à Ermanno IANELLI

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marina DAILLUT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Finances

- 1. Vote du Compte Administratif 2014
- 2. Approbation du Compte de Gestion établi par le receveur municipal

Enseignement / Education

3. Convention avec la CAF dans le cadre du fonds local de soutien aux collectivités locales pour l'aide au démarrage de l'offre périscolaire pour *l'exercice 2014-2015*

7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

2015-03-01 OBJET: BUDGET COMMUNAL: VOTE ET APPROBATION DU COMPTE **ADMINISTRATIF 2014**

Nombre de **Conseillers:**

19 En exercice: 14 Présents : Votant:

Monsieur Philippe PETIT, Maire de Saint-Sauveur passe la présidence à Madame Marina DAILLUT, pour présider la séance pendant le vote du compte administratif. Monsieur Didier FRANCOU, adjoint délégué aux finances, présente le Compte Administratif.

Pour mémoire, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif 2014 au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec les chapitres « opérations d'équipement », et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : (en euros)

	DEPENSES	Prévues	Réalisées	
011	Charges à caractère général	458	358 557.87 €	
		30.00 €		
012	Charges de personnel et frais assimilés	793	780 271.21 €	
		90.00 €		
014	Atténuations de produits	3 572.00 €	3 572.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	273	273 427.34 €	
		98.00 €		
66	Charges financières	107 166.40 €	107 062.06 €	
67	Charges exceptionnelles	70 600.00 €	59 300.00 €	
68	Dotations aux amortissements et	270 565.00 €	0.00€	
	provisions			
022	Dépenses imprévues	25 000.00 €	0.00 €	
023	Virement à la section d'investissement	200 000.00 €	0.00€	
042	Opérations d'ordre de transfert entre	77 180.00 €	77 170.84 €	
	sections			
TOTAL		2 280 101.40 €	1 659 361.32 €	
	RECETTES	Prévues	Réalisées	
013	Atténuation de charges	37 446.00 €	37 392.87 €	
70	Produits domaniaux	97 688.40 €	88 279.78 €	
73	Impôts et taxes	1 172 302.00 €	1 200 151.53 €	
74	Dotations, subventions et participations	633 211.00 €	676 361.25 €	
75	Autres produits de gestion courante	16 000.00 €	17 352.40 €	
76	Produits financiers	100.00 €	81.50 €	
77	Produits exceptionnels	18 891.00 €	21 340.24 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre	4 463.00 €	4 463.00 €	
	sections			
002	Résultat reporté de fonctionnement	300 000.00 €		
	TOTAL	2 280 101.40 €	2 045 422.57	

Pour information:

A RESULTAT DE L'EXERCICE 386 061.25 € B RESULTAT ANTERIEUR REPORTE 300 000.00 € C RESULTAT A AFFECTER (A+B) 686 061.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : (en euros)

	DEPENSES	Prévues	Réalisées		
20	Immobilisations incorporelles	45 000.00 €	22 313.54 €		
204	Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €		
21	Immobilisations corporelles	165 842.00 €	41 181.55 €		
23	Immobilisations en cours	4 764 017.00 €	258 258.79		
10	Dotations, fonds divers	0.00 €	0.00 €		
16	Emprunts	141 720.00 €	141 709.15 €		
020	Dépenses imprévues	30 000.00 €	0.00 €		
040	Opération d'ordre de transfert entre	4 463.00 €	4 463.00 €		
	sections				
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €		
	TOTAL	5 151 042.00 €	467 925.95 €		
RECETTES		Prévues	Réalisées		
13	Subventions d'investissement	2 337.05 €	29 209.75 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors	82 000.00 €	66 971.96 €		
	1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	556 327.00 €	556 327.24 €		
16	Emprunts	0.00 €	0.00 €		

27	Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €
021	Virement sur section de fonctionnement	200 000.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre	77 180.00 €	77 170.84 €
	sections		
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
001	Excédent antérieur reporté	4 233 197.95 €	
	TOTAL	5 151 042.00 €	729 679.79 €

Pour information:

D SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT + 261 753.84 € RESULTAT DE L'EXERCICE + 4 494 951.79 € E SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT 311 304.89 €

BALANCE GENERALE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marina DAILLUT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Philippe PETIT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (en euros) :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		4 233 197.95 €		300 000.00 €		
Opérations de l'exercice	467 925.95 €	729 679.79 €	1 659 361.32 €	2 045 422.57 €	2 127 287.27 €	2 775 102.36 €
Solde d'exécution		261 753.84 €		386 061.25 €		647 815.09 €
Reste à réaliser	311 304.89 €				311 304.89 €	
Totaux cumulés	779 230.84 €	4 962 877.74 €	1 659 361.32 €	2 345 422.57 €	2 438 592.16 €	3 422 917.45 €
		4 494 951.79 €		686 061.25 €		5 181 013.04 €

^{2°} les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 3 mars 2015 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2014.

Monsieur Philippe PETIT reprend la présidence de la séance.

7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

2015-03-02 OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ETABLI PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL POUR LE BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

^{3°} reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

^{4°} vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune pour l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- ➤ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- > Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- > Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

8.1. ENSEIGNEMENT/EDUCATION

2015-03-03 OBJET : CONVENTION AVEC LA CAF DANS LE CADRE DU FONDS LOCAL DE SOUTIEN AUX COLLECTIVITES LOCALES POUR L'AIDE AU DEMARRAGE DE L'OFFRE PERISCOLAIRE POUR L'EXERCICE 2014-2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été créé un accueil de loisirs associés à l'école depuis la rentrée scolaire 2014-2015, service ayant pour mission de proposer un panel d'activités éducatives diversifiées aux enfants scolarisés à Saint-Sauveur.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne a décidé, dans le cadre des fonds locaux de son budget d'Action Sociale 2014, de mobiliser une enveloppe financière exceptionnelle en vue d'aider les collectivités qui s'engagent à développer pour l'année scolaire 2014-2015 leur offre d'accueil périscolaire au-delà des seuls impacts de la réforme des rythmes éducatifs.

raison de 370 € par place, la CAF alloue à la commune une subvention de 62 900 €. La perception de cette subvention est subordonnée à la signature d'une convention d'aide au fonctionnement conclue pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015.

La ville de Saint-Sauveur ayant créée 170 places en accueil de loisirs sans hébergement, à

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'aide au financement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne.

La séance est levée à 22h45

Secrétaire de séance : Marina DAILLUT

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire Philippe PETIT